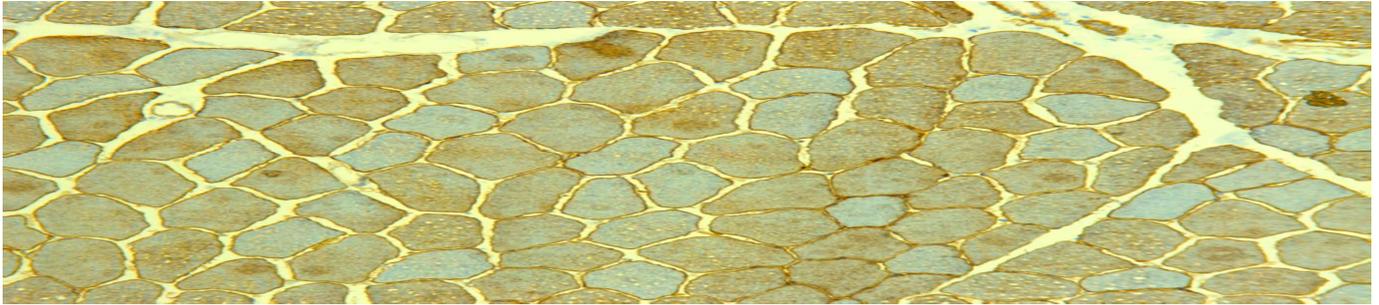


## La biopsie de nerf ou de muscle en questions. . .



### Qu'est-ce qu'une biopsie ?

Une biopsie est une intervention chirurgicale permettant de prélever un petit morceau de tissu pour l'analyser.

Il existe plusieurs types de biopsies et plusieurs façons de les réaliser.

Dans notre Centre, nous réalisons des biopsies du muscle, du nerf et plus rarement de la peau.

### Pourquoi faire une biopsie ?

L'échantillon prélevé peut fournir des informations nécessaires à la pose d'un diagnostic ou des informations relatives à l'évolution d'une maladie. Elle est rendue nécessaire quand les autres explorations non invasives (electromyogramme en particulier) n'ont pas apporté suffisamment d'éléments décisifs.

Elle peut permettre de déceler des anomalies de la structure et/ou du fonctionnement des nerfs et des muscles et des éléments orientant vers la cause de la maladie.

### Comment est-elle réalisée ?

La biopsie peut avoir lieu au cours d'une hospitalisation d'une journée si elle est associée à d'autres examens ou être réalisée en ambulatoire (c'est à dire sans hospitalisation).

Concrètement, vous rentrez le matin et partez dans la matinée ou le début d'après midi.

Prévoyez un chauffeur lorsque la biopsie concerne l'un des 2 membres inférieurs.

Le lieu du prélèvement est choisi afin de récolter un échantillon représentatif et de qualité tout en essayant d'intervenir dans la zone la moins contraignante pour vous.

Cette biopsie peut donc être pratiquée à un endroit qui sera différent de la zone qui vous paraît la plus indiquée par votre ressenti.

En général, le prélèvement pour **une biopsie musculaire** se fait au niveau de l'épaule, de la cuisse ou la jambe.

Les **biopsies de nerf** se font sur le nerf sural (au niveau du mollet) et les biopsies à la fois du nerf et du muscle se feront systématiquement au niveau du mollet.

Vous serez lors de cette intervention, couché sur un lit d'examen (sur le dos ou le côté) selon le site prélevé.

### **Salle réservée aux interventions de biopsie :**



Après désinfection de la peau, vous aurez une anesthésie locale par injection sur le site de la biopsie à base de Xylocaïne® (sauf en cas d'allergie). Cette anesthésie n'est active qu'en surface, c'est à dire peau et tissus adipeux uniquement, afin de respecter l'intégrité fonctionnelle de l'échantillon prélevé.

De fait, vous pourrez ressentir au moment du prélèvement une petite douleur à type de « crampe », variable selon les individus.

Pour les biopsies de nerf, vous ressentirez une sorte de légère décharge électrique.

La biopsie représente un prélèvement de 1 à 2 cm.

La plaie sera fermée par des fils résorbables si besoin et des fils cutanés (non résorbables) , soit environ 3 à 5 points de suture.

On appliquera ensuite un pansement compressif que vous **devrez garder 48 heures sans le mouiller**. Après ce délai, vous pourrez le remplacer par un pansement étanche afin de vous doucher. **Il est nécessaire de conserver celui-ci jusqu'au retrait des points, 7 jours après la biopsie.**

Les résultats de l'analyse de ces prélèvements sont en général transmis à votre médecin généraliste un mois après le prélèvement.

Nous vous proposerons de conserver dans notre hôpital une partie de l'échantillon biopsié et de le congeler en prévision d'une analyse future vous concernant directement ou à des fins de recherche médicale.

Pour des raisons éthiques, ceci ne peut se faire qu'avec votre consentement écrit et il vous sera remis un document à signer si vous êtes d'accord sur cette procédure.

**Merci de consulter la fiche d'information concernant la conduite à tenir avant ou après avoir eu la biopsie et n'hésitez pas à nous poser des questions.**